



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04 – 📠 02.48.26.96.12
mairiehenrichemont@orange.fr

**ARRETE DU 03 NOVEMBRE 2022
PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DES
VEHICULES PLACE HENRI IV – Quart Est**

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1
- Vu le Code de la route
- Vu le Code de la voirie routière
- Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public,
- Considérant qu'il y a lieu de sécuriser le quart Est de la place Henri IV pour l'inauguration du centre de santé, au 19 place Henri IV, prévue le mardi 8 novembre 2022.

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit le mardi 8 novembre 2022, Place Henri IV, dans l'arrondi du Quart Est, de 7h à 11h.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie et le Directeur des Services Techniques, les organisateurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire
Gilles BUREAU

